

Sonneries

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **128 (1983)**

Heft 9

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sonneries

Le mois d'août passe pour creux. Mais pas, semble-t-il, au royaume des «propos musclés» que forment les «gros titres» de nos quotidiens. Prenons parmi eux trois thèmes sentant la flèche de tout bois.

Premier scandale, le «Hérisson en boule». Nos Chambres ne semblent pas pressées de ratifier la Charte sociale européenne. Preuve de leur manque de «solidarité», terme à la mode, elles se rebiffent, trop de parlementaires ayant pris vent du fait que le dit droit au travail débouche sur le travail obligatoire, le déplacement de populations, le coulage, l'impéritie et la bureaucratisation; le droit au logement sur l'atrophie de la liberté de choix et sur l'obligation de subir n'importe quelle promiscuité. Par exemple.

Deuxième raison d'émoi, la «Piteuse démission» du Conseil fédéral, lequel a l'outrecuidance de demander au Parlement de se prononcer sur le projet de révision totale de la Constitution, alors que cet objet est, s'il en est, du ressort législatif. Il conviendrait donc plutôt de louer ce réflexe démocratique. Mais voilà, le laxisme des paragraphes s'inspirant de dite Charte sociale ou de mouvements tapageurs, tel celui en faveur d'un soi-disant service civil, une tendance aussi à davantage de centralisation et à moins de fédéralisme, risquent fort de faire rejeter l'enfant avec le

bain, au dam de nos progressistes.

Troisième sujet de tollé, «Une fois de plus renvoyé» le débat sur l'adhésion à l'ONU. – Sommes-nous donc si pressés d'envoyer des délégués à une Assemblée qui applaudit dictateurs et terroristes, pourvu qu'ils marxisent et montent à la tribune mitrailleuse au poing? Certes, nous serions bien accueillis à Manhattan, malgré notre fiche de «capitalistes»: On y sait le Suisse bon payeur. «Sage pleutrierie», titre un rédacteur, croyant savoir que ce report du débat à 1984 est dû au souci des parlementaires de ne pas se compromettre à la veille des élections et non, comme l'affirme la Conférence des présidents des groupes du Conseil national, d'autres dossiers importants (eux) ayant priorité.

Sornettes ou «sonneries avec cécedille sans la cécedille» comme le disait, sauf erreur, Jack Rollan.

Reconnaissons toutefois à nos media le mérite d'avoir condamné l'inervention soviétique en Tchécoslovaquie, à la quasi-unanimité quinze ans après. L'ATS a même repris les propos du secrétaire de l'Association des anciens réfugiés tchécoslovaques en Suisse, déclarant que l'indépendance n'avait pas été perdue en août 1968, mais bien lors du putsch communiste de février 1948.

Va! l'objectivité redeviendrait-elle de mise?

RMS